



## La lettre d'information de la vie communale septembre 2014 N°51

# Editorial : Bonne rentrée

La période estivale s'achève et les élèves ont déjà repris le chemin de l'école. Cet été, davantage encore que les précédents, aura été intense en activités et en travaux dans tous les domaines. Cette saison a notamment été marquée par de nombreuses manifestations qui, malgré une météo pluvieuse, ont su rassembler un grand nombre d'entre nous.



J'en profite pour féliciter et remercier celles et ceux qui se sont tellement investis dans leur organisation et ont rendu leur déroulement possible.

Durant tout l'été, nos services municipaux ont été à pied d'œuvre, comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Après la parenthèse des congés d'été (pour ceux qui ont eu la chance d'en avoir), et même si l'on a jamais autant besoin de vacances que lorsqu'on en revient, il faut songer à reprendre la direction, soit de l'école, soit du bureau, ou de notre lieu de travail.

C'est la rentrée ! Elle fait la Une de l'actualité ...

Certes, nous l'aurions souhaité dans un monde plus apaisé, dans un contexte de fin de crise, ou du moins dans un frémissement de reprise économique. Force est de constater que l'embellie n'est pas encore au rendez-vous.

Le catastrophisme n'ayant jamais résolu les problèmes, pour cette rentrée 2014, apprécions par exemple la chance qu'ont nos enfants d'avoir accès à l'éducation. N'oublions pas qu'aujourd'hui, de par le monde, 57 millions d'entre eux ne sont pas scolarisés, et 780 millions d'adultes sont illettrés.

Dans notre pays, l'éducation est un droit fondamental reconnu par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cela reste la clé de voûte du développement d'une nation et l'outil le plus puissant de l'émancipation.

En effet, comment voter par exemple lorsqu'on ne sait pas lire ?

A l'instant même où les pages encore blanches des cahiers de nos écoliers commencent à se remplir, souhaitons leur une bonne année scolaire.

Ouvrons tous ensemble afin que les enfants, adolescents qu'ils sont aujourd'hui, deviennent grâce à notre système éducatif et grâce à notre soutien, les adultes de demain, responsables et éclairés.

Bonne reprise et bonne lecture.

Votre Maire, Guy ERNST

# Informations pratiques

## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 15 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

**Attention : La levée du courrier s'effectue à 14 h 54 (le samedi à 11h)**

Nous vous rappelons que, pendant les périodes de fermeture de l'agence postale, les colis et autres recommandés en instance peuvent être retirés à la mairie de HEILIGENBERG tous les après-midi, du lundi au vendredi.

## ➤ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 (avec repas) et de 15h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 8h à 9h et de 11h à 13h (avec repas).**

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

## ➤ Horaires d'ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie végétale est ouverte **tous les samedis de 11 heures à midi jusqu'au samedi 8 novembre inclus** pour les habitants de la commune qui peuvent y déposer uniquement les déchets végétaux et ligneux.

## ➤ Modification de l'adresse courriel de la mairie.

Dans le cadre de la réorganisation des espaces numériques de la commune, l'adresse mail de la mairie a changé. Dorénavant, toute correspondance par courriel devra être envoyée à l'adresse suivante :

**[mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)**

L'ancienne adresse sera bientôt obsolète et les messages envoyés à l'adresse *mairie.heiligenberg@wanadoo.fr* n'aboutiront plus. Veuillez dès à présent mettre à jour votre carnet d'adresses.

# La vie communale

## ◆ RNU, PLU, Carte Communale, quel choix pour Heiligenberg.

Le 7 juillet 2014, M. Mohamed SAADALLAH , sous-préfet de Molsheim, accompagné de Mme PERREIRA et de Mme KLUMB de la DDT (Direction Départementale des Territoires) du Bas-Rhin a été accueilli dans notre commune par le maire Guy ERNST entouré des membres de son Conseil Municipal.

Après une présentation du village et de quelques-uns de ses lieux remarquables, une réunion au Foyer St Michel a permis un échange d'informations sur la situation actuelle de notre commune et d'évoquer ses perspectives d'avenir, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

En effet, la loi dite « ALUR », entrée en vigueur en mars 2014, modifie le code de l'urbanisme et instaure la possibilité, à l'horizon 2017, d'un transfert de compétences, dans ce domaine, des communes vers les intercommunalités, en l'occurrence la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig pour ce qui nous concerne.

Actuellement, l'implantation de nouvelles constructions est régie par le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'applique dans notre commune et auxquels les services instructeurs des permis de construire se réfèrent pour les accorder ou les refuser.

Avec l'entrée de Heiligenberg dans la Comcom de Mosheim-Mutzig, le besoin d'un document d'urbanisme spécifique à notre village s'impose de plus en plus. En effet, pour permettre aux services compétents d'avoir



une vision à moyen terme et leur permettre, lors de travaux de rénovation, de maintenance ou extension, de prendre en compte nos besoins futurs (de dimensionner correctement les réseaux eaux et assainissement par exemple), il est impératif de leur fournir des outils de référence, en l'occurrence un document d'urbanisme spécifique à notre commune.

Dans cette perspective, il existe deux possibilités qui s'offrent à nous, soit l'élaboration d'une Carte Communale soit la mise en œuvre d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Dans sa séance du 18 juillet 2014, le conseil municipal, après en avoir longuement discuté, a évalué les tenants et les aboutissants de chacun de ces documents. Finalement, il a décidé la prescription d'une **Carte Communale**. Celle-ci permettra en effet, dans un délai raisonnable et à un coût maîtrisé, de disposer d'un outil adapté aux besoins d'une commune comme la nôtre.

La municipalité reste bien sûr à la disposition des habitants et tiendra informé l'ensemble de la population de l'évolution de ce projet.



#### ◆ **Renouvellement des baux de chasse et consultation des propriétaires fonciers.**

L'organisation du renouvellement pour la saison 2015-2024 est d'actualité en cette période, dans toutes les communes des Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle.

Dans ces départements dits « de droit local », le droit de chasse (à ne pas confondre avec le droit de chasser) appartient aux propriétaires fonciers.

Cependant, l'organisation et l'exploitation de la chasse sont soumises à un régime particulier qui remonte au rattachement des trois départements à l'empire allemand, suite au conflit franco-prussien de 1870-1871. Par conséquent, conformément au Code de l'Environnement, le locataire de la chasse du ban communal s'acquittera d'un loyer correspondant à la surface de son lot. Le loyer peut-être perçu par la commune dès lors qu'une majorité de propriétaires le décide (art. L429-13 du Code de l'Environnement). A cet effet, l'ensemble des propriétaires concernés pour les terrains situés dans le périmètre « chassable » a été récemment sollicité par un courrier.



Lorsque le produit de la chasse est acquis à la commune, celui-ci devra être utilisé dans l'intérêt collectif local. A HEILIGENBERG, le montant perçu était jusqu'à présent utilisé pour l'entretien des chemins d'exploitation et pour le paiement d'une part importante de la cotisation à la Caisse d'Allocation Accidents Agricoles (due en totalité par les propriétaires et diminuée d'autant). Le montant du produit pour la saison 2005-2014 est de 0,2 € / are.

Dans 80 % des communes des départements concernés, les propriétaires fonciers ont opté pour l'abandon du produit de la chasse au profit de leur commune. Toutefois si cela ne devait pas être le cas, l'article L429-12 du Code de l'Environnement prévoit la répartition du produit de la location entre les différents propriétaires, ceci proportionnellement à la contenance des fonds cadastraux compris dans le lot affermé. Les indivisaires se partagent le montant de leur(s) parcelle(s) toujours à hauteur de leurs droits dans l'indivision. Ces sommes seront le cas échéant à retirer à la perception. Les frais administratifs seront à déduire (12 à 15 %). Les montants perçus sont soumis à l'impôt sur le revenu et à reporter sur les feuilles de déclaration de revenus.

Par ailleurs, les montants oubliés qui n'auront pas été retirés dans un délai de 2 ans sont acquis à la commune.

Le maire Guy ERNST tient ici à remercier les propriétaires ayant déjà répondu : « Je souhaite, en ma qualité de maire et au nom du conseil municipal tout entier adresser tous mes remerciements aux propriétaires fonciers nous ayant déjà fait part de leur décision et qui ont déjà, comme par le passé, massivement opté pour reverser leur part au profit de l'intérêt collectif local. Je tiens aussi à rappeler aux propriétaires qui ne l'ont pas encore fait, de nous retourner leur réponse avant le 1<sup>er</sup> octobre. »

# Travaux réalisés

Au cours de cet été, de nombreux travaux ont été effectués en régie par les ouvriers communaux Matthieu SMOLIK et Badr HADDOUTIN et l'ensemble des adjoints Louis PINHEIRO, Jean-François SCHNEIDER, Fabien METZLER et Jean-Paul WITZ, sous la direction du maire Guy ERNST.

➤ **Le mur de la caserne des pompiers a été repeint** : Les vacances scolaires ont été mises à profit pour effectuer les travaux dans la cour de l'école. Ainsi le mur de la caserne des pompiers a été rafraîchi et repeint.



➤ **Nettoyage des locaux de l'école** : De même l'ensemble des locaux scolaires, notamment les salles de classe, les fenêtres et le mobilier a fait l'objet d'un nettoyage approfondi par les services communaux avec le concours de l'entreprise de nettoyage SETIP.

➤ **Fauchage des bas-côtés des voies** : Cet été étant particulièrement pluvieux, les services communaux ont multiplié les opérations de fauchage des bas-côtés des routes, rues et chemins à travers le ban communal. Cette opération présentant un risque certain de projection de cailloux dangereux pour les usagers de passage sur ces voies, certaines, notamment la rue principale dans la descente vers Dinsheim sur Bruche sont fermées à la circulation pendant cette opération par un arrêté municipal réglementaire définissant la période de fermeture, en général d'une demi-journée.

➤ **Pose d'une buse au St Florent** : Connaissez-vous « le St Florent » ? Tous les promeneurs en forêt sont déjà passés devant l'icône de ce saint érigé à l'intersection des chemins forestiers menant à Still et à Niederhaslach. Ils ont peut-être remarqué que l'eau avait une certaine tendance à stagner dans les fossés longeant le chemin. C'est pour palier à cet inconvénient que les services communaux ont posé une buse dans le fossé afin de faciliter l'évacuation de cette eau et permettre aux promeneurs d'admirer de près l'icône de St Florent.



➤ **Curage des fossés** : Cette opération a été complétée par le curage de ce fossé, ainsi que d'autres fossés du ban communal, notamment ceux qui bordent le chemin qui mène par le lieudit Brunnengaertel au Geisfeld. Ces opérations permettront un meilleur écoulement des eaux de pluie et contribueront à l'assèchement des chemins contigus.

➤ **Nettoyage de la plantation de sapins** : Il y a quelques années, la parcelle communale longeant le chemin qui mène à la déchetterie végétale a été valorisée par une plantation de sapins. Ce sont d'ailleurs les élèves de notre école qui ont contribué à cette opération en mettant en terre les jeunes plants de sapin (photo d'archives ci-contre). Force est de constater que ces jeunes pousses ont grandi... et les broussailles aussi! Afin de redonner aux sapins espace et lumière, l'équipe communale a procédé au nettoyage de cette parcelle. Ainsi petit sapin pourra devenir grand !



➤ **Cerclage de la fontaine** : Sur la place Hugo Wegmann, la fontaine qui lui donne tout son cachet était à l'arrêt depuis l'hiver dernier. En effet, la construction hexagonale de la structure est un assemblage par collage de six blocs de grès. Ce type d'assemblage a présenté des faiblesses auxquelles il a fallu remédier. Ainsi un cerclage en fer a été mis en place et soudé de façon à enserrer étroitement la structure et renforcer la solidité de l'ensemble. La fontaine peut donc à nouveau couler et diffuser son illumination nocturne.

# La vie du village

## ◆ Bal du 14 juillet

Comme chaque année, les habitants de Heiligenberg étaient conviés à participer aux festivités du 14 juillet. C'est ainsi que l'amicale des sapeurs-pompiers de la commune a organisé, le samedi 12 juillet, le traditionnel dîner suivi d'un bal animé par l'énergique DJ Jacky qui a mis une excellente ambiance. A la différence des années précédentes, c'est au Foyer St Michel que cet événement a eu lieu et près d'une centaine de personnes s'y sont retrouvées. Certains pour un repas en famille, d'autres pour y boire un verre, mais tous ont apprécié la convivialité qui y régnait.



Après avoir dépensé des calories sur la piste de danse grâce à notre stimulant DJ qui a chauffé la salle et a su faire bouger les jeunes comme les plus anciens, tous les convives ont pu se retrouver à l'extérieur sur la place du village pour le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité et tiré de main de maître par notre artificier local Pascal HENNY.

Ce n'était certes pas la portée d'un feu d'artifice comme celui d'une grande ville, mais les cris admiratifs et les applaudissements du public témoignent d'un spectacle pyrotechnique parfaitement réussi et tout à l'honneur de notre commune.

## ◆ Fête Nationale

Le lundi 14 juillet au matin, la population s'est rassemblée autour du monument aux morts pour la cérémonie de commémoration au cours de laquelle le Maire Guy ERNST a mis en exergue l'importance des trois mots de la devise nationale: «Liberté, Egalité, Fraternité».

Puis tout ce monde s'est retrouvé au Foyer St Michel pour mettre à l'honneur les jeunes collégiens et lycéens qui ont passé avec succès les épreuves de leurs examens respectifs. Ainsi ont été félicités et récompensés: KIEGER Chloé (Brevet des Collèges), NIOT Aurélie (Brevet des Collèges), SEILER Bettina (Brevet des Collèges), GASSLER Arthur (BAC PRO mécanique Moto), SEXER Gauthier (BAC SDD), NUSS Marion (BAC Services aux Personnes et aux Territoires), SCHNEIDER Coralie (BAC ES), RUTZ Christelle (BAC S).



Des félicitations qui ont aussi été adressées au sapeur pompier MAYER Jérôme qui s'est vu remettre la distinction 1° classe et la pucelle des pompiers qui marque son entrée opérationnelle dans le corps des pompiers du SDIS et notamment dans celui de la section Still-Heiligenberg. Les enfants des écoles n'ont pas été oubliés car ils ont eu comme cadeau leurs traditionnelles tablettes de chocolat.

## ◆ Fête des Voisins

Pour la Fête des Voisins, les riverains du quartier de la Danneck se sont retrouvés autour d'une bonne table pour passer ensemble une après-midi de détente empreinte de bonne humeur. Dès le matin, Patrick, le cuisinier de service a mis en route un tourne-broche pour faire cuire une bien curieuse carcasse: moitié sanglier, moitié mouton. Ainsi chaque convive a trouvé un plat à son



goût, d'autant plus que chacun avait à cœur d'étoffer le menu avec une salade ou un dessert fait maison. Tout au long de la journée, chacun a pu parfaire la connaissance de ses voisins et échanger informations et points de vue en toute convivialité. Un moment visiblement fort apprécié qui s'est prolongé tard dans la soirée, car c'est à la tombée de la nuit que les derniers se sont séparés en se promettant de remettre ça l'année prochaine.

# La vie de la Paroisse Saint Vincent

## ◆ Excellent concert chants et orgue à l'église.

Le dimanche 14 septembre, la chorale Cantarelle et Rémy Kalck à l'orgue ont enthousiasmé le public présent à l'église de Heiligenberg lors du concert alliant avec bonheur orgue et chant choral.

Organisé par la Paroisse Saint Vincent de Heiligenberg avec le soutien de la Municipalité, ce beau concert a permis de réunir les talents d'une chorale dynamique et d'un organiste passionné.

Rémy Kalck, organiste aimant jouer l'orgue Stiehr Mockers de l'église de Heiligenberg (il avait joué le concert inaugural après la restauration de l'instrument en 2007) a entamé le concert par une Sortie en ré majeur de Jacques Louis Battmann.



Marie Paule Koenig, Présidente du Conseil de Fabrique de la Paroisse, a rappelé dans son mot de bienvenue que la chorale Cantarelle venait pour la quatrième fois à Heiligenberg. Elle a aussi évoqué la place particulière du plus grand instrument de musique du village : « Pièce unique dans la petite «cathédrale» néo-gothique du village, l'orgue de Heiligenberg est un des bijoux du patrimoine laissé par nos ancêtres. Il est l'un des rares instruments pneumatiques encore en fonction en Alsace. » En effet, depuis sa restauration achevée en 2007, notre bel orgue Stiehr Mockers qui date de la fin du XIXème siècle, attire les musiciens de la région.

Il est vrai que Heiligenberg développe sa renommée de lieu musical et de lieu de concert. L'église dispose d'une belle acoustique et d'un espace dans le chœur qui permet l'accueil d'une chorale.

Sous la direction de leur chef de chœur Marc Gillmann, les membres de la chorale Cantarelle de Mutzig ont pris le relais pour charmer le public par les chants à succès d'un répertoire varié allant de la variété française et internationale au gospel en passant par les rythmes africains. Amazing Grace, chanté et accompagné par une cornemuse, a résonné dans le majestueux chœur de l'église Saint Vincent.

En alternance, Rémy Kalck a joué un Noël Bourguignon de Claude Balbastre, la Pastorale de Aloise Vincent Amann, un Allegro en sol majeur de Martin Vogt et la Grand Air du Barbier de Séville de Rossini, des morceaux choisis de la musique alsacienne et française du 19ème siècle.

Cantarelle et Rémy Kalck ont réchauffé les cœurs du public en cette fin d'été. Avec un Happy Day en final, le public a exprimé sa joie par des applaudissements nourris. La formule du concert alliant Cantarelle et Rémy Kalck, déjà initiée le 15 mai 2011, a été une seconde fois une belle réussite.



# La vie associative

## ◆ Marché aux puces : quelques affaires entre les gouttes

Il a fait beau et chaud, très chaud même, trop chaud probablement... les jours précédents.

Mais au petit matin de ce dimanche 20 juillet 2014, la pluie s'est invitée au rendez-vous annuel que constitue la brocante de Heiligenberg. « A un point tel que certains exposants ne se sont pas risqués à déployer leur stand et proposer à la vente les objets d'un autre âge », comme le regrette le président Fabien Metzler. Néanmoins, l'amicale des sapeurs pompiers bénévoles de Heiligenberg et l'association de tir St Michel, organisatrices de la manifestation, ont pu compter sur le courage et l'optimisme de



nombreux habitués et au gré des accalmies, les rues de la commune se sont remplies de curieux, mais aussi d'amateurs d'objets anciens ou usagés ou tout simplement de promeneurs venus découvrir notre village. Succès mitigé certes de cette édition 2014, mais une excellente ambiance et la joie de déambuler dans des rues libérées de l'entrave automobile et l'opportunité de faire de bonnes affaires.

Encore merci à tous les bénévoles qui ont préparé, organisé et participé à cet événement annuel et rendez-vous à l'année prochaine (mais sans les parapluies).

## ◆ Une après-midi de pétanque arrosée

Début août, l'association Le Montgolfier a organisé une après-midi récréative pour les amateurs de pétanque. Malheureusement l'édition de cette année a été fortement contrariée par les caprices de la météo. Dans un premier temps, à l'annonce d'une journée pluvieuse, les organisateurs ont décidé de repousser la manifestation de quinze jours. Ce jour-là, une douzaine de doublettes étaient présentes, prêtes à s'affronter dans leur jeu favori au cours de cinq parties dont la victoire était acquise à l'équipe qui la première totalise 13 points, chaque joueur comptabilisant ses points à chaque jeu. Si le soleil daignait parfois montrer ses rayons, les quelques trop nombreuses averses ont mis à rude épreuve le courage des joueurs qui sont allés jusqu'au terme du concours.



## ◆ Fête western des Old West Ranger

C'est sous un soleil radieux que l'association des Old West Ranger a accueilli les visiteurs devant le Holy Mountain Saloon pour une immersion dans l'ambiance western de l'ouest américain. Dès le samedi soir, les amateurs de tartes flambées se sont retrouvés sous la tente autour d'une bonne table. Le dimanche, dès le matin, ce sont indiens, trappeurs et autres cow-boys qui ont accueilli un public impatient de faire honneur au repas préparé par les organisateurs. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu déambuler dans le camp, entre les tipis et les tentes, accompagnés par des cow-boys et indiens montés sur leurs chevaux. Au cours de l'après-midi, la parade haute en couleurs a rassemblé



tous les acteurs en costumes. Ainsi a-t-on vu côte à côte indiens et cow-boys à pied ou à cheval, belles dames au bras d'officiers de cavalerie, élégantes avec leurs galants, trappeurs avec femmes et enfants, mexicains avec leurs sombreros, policiers avec leurs tuniques rouges, tout un univers coloré présentant un aperçu de la vie au temps de la Conquête de l'Ouest.

### ◆ La zumba a repris son activité

Après une interruption estivale, l'association Le Montgolfier a repris son activité zumba. Une trentaine d'adeptes, anciens et nouveaux, s'est retrouvée dès le premier soir au foyer St Michel pour bouger et danser sur des rythmes entraînants d'une musique latino.

Les chorégraphies étaient conduites par Ophélie qui assurera, comme par le passé,

les séances de zumba pour la saison qui vient de commencer. Des séances qui auront lieu tous les mercredis soirs en dehors des vacances scolaires, de 20h à 21h au foyer St Michel. A l'issue de la soirée, comme à chaque fois, bon nombre de calories ont été brûlées avec un plaisir certain. Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site « [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr) », rubrique « Associations – Le Montgolfier ».



### ◆ Une nouvelle association : TEAM RALLYE SPORT



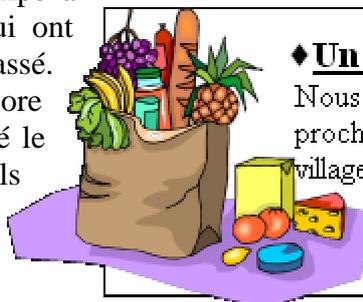
Nous avons la plaisir de vous informer qu'une nouvelle association s'est créée dans notre commune. C'est donc la 10<sup>ième</sup> association que compte notre village. Il s'agit de l'association « TEAM RALLYE SPORT » qui a comme objectif la promotion du sport automobile. Sous la présidence de Bernard HEITZLER, cette association regroupe des passionnés de la mécanique et des compétitions sportives automobile. Son projet immédiat a été de préparer leur participation au Rallye de France Alsace qui aura lieu du 2 au 5 octobre prochain. Une participation qui a nécessité de nombreux efforts pour la préparation tant

matérielle que financière. Ainsi l'association a engagé dans ce rallye deux voitures avec leurs équipages composés d'un pilote et d'un copilote, entourées d'une équipe d'assistance plus que motivée. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leur passion et de réussir de belles performances qui seront couronnées, nous n'en doutons pas, de quelques succès. Allez TEAM RALLYE SPORT !



### ◆ Still – Heiligenberg : un derby fort disputé

C'est sous un beau soleil que les adeptes de la pétanque des deux villages se sont retrouvés samedi 20 septembre pour la seconde édition d'une rencontre placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité. Cette année, c'est Heiligenberg qui se déplaçait à Still. Les huit doublettes de chaque équipe se sont affrontées en 5 jeux au cours desquels les parties furent âprement disputées. Tant et si bien que cette année notre équipe a engrangé quelques victoires qui ont fait oublier la défaite de l'an passé. N'empêche que ce fut encore l'équipe stilloise qui a remporté le challenge. Un challenge qu'ils remettront en jeu l'année prochaine, à Heiligenberg cette fois.



### ◆ Un nouveau service dans notre commune

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture prochaine d'un **dépôt de pain et épicerie** dans notre village, au 76 rue neuve. Ce service est proposé par Mme Tas et sera ouvert tous les jours. Ouverture prévue au mois d'octobre.

# La vie de l'école

## ◆ Une rentrée sous le signe des nouveaux rythmes scolaires

Après deux mois de vacances bien méritées, les élèves ont retrouvé les bancs de l'école. Dans la nôtre, la rentrée s'est déroulée normalement et les nouveautés ont été très vite assimilées comme ont pu le constater le maire Guy ERNST et son adjoint Jean-Paul WITZ qui se sont rendus dans les classes afin de prendre le pouls d'un début d'année scolaire placé sous le signe de changements importants.

Ainsi, les élèves ont découvert leur nouvelle maîtresse et les maîtresses leurs nouveaux élèves. Pour les 8 petits qui entrent en maternelle, il s'agissait d'une première. Ils ont rejoint les 9 enfants de grande section et 4 enfants de moyenne section dans la classe de Christine DRAPIER qui compte donc 21



élèves au total. Les élèves de la classe d'élémentaire de Céline BEAUQUIS sont quant à eux 18, avec 4 CP, 5 CE1, 3 CE2, 3 CM1 et 3 CM2. « Il est prévu que les enfants de CP et CE1 travaillent dans la classe du rez-de-chaussée, certains après-midi », souligne la Directrice Mme BEAUQUIS.

Les nouveaux horaires sont à présent en vigueur : la classe débute à 8h00 et finit à 11h30 le matin. L'après-midi, les enfants sont présents de 13h30 à 15h 30. Le mercredi, l'ensemble des enfants vient de 9h00 à 11h00 et les A.P.C (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu de 11h00 à 12h00.

A tous, nous souhaitons une bonne année scolaire, riche en apprentissages et fructueuse en acquisition de connaissances.

## L'accueil périscolaire

### ◆ La rentrée de l'accueil périscolaire adaptée aux nouveaux rythmes scolaires

Avec la rentrée scolaire, le service d'Accueil Périscolaire de la commune a repris ses activités. En accord avec les nouveaux rythmes scolaires, les nouveaux horaires de fonctionnement ont été mis en place. Ainsi, Maguy, l'animatrice, accueille les élèves à l'interclasse de midi, de 11h30 à 13h30, un moment pendant lequel les enfants prennent le repas fourni par le traiteur de Gresswiller « l'Arts des Mets ». Le soir, les élèves sont pris en charge de 15h30 à 18h30. Nouveaux rythmes scolaires oblige, le mercredi les enfants sont accueillis avant l'entrée en classe, de 8h à 9h, et à la fin des cours, de 11h à 13h où ils prennent leur repas de midi.

En ce début d'année, une quinzaine d'enfants se sont inscrits ou ont renouvelé leur inscription au périscolaire.

A midi, la fréquentation varie entre 5 à 10 enfants. Le soir, elle oscille entre 4 à 7 enfants. Pour la nouveauté du mercredi, la fréquentation varie de 1 enfant le matin à 4 pour le repas de midi. Rappelons que les enfants sont accueillis à la demande des parents, au moment de la journée et au jour qu'ils choisissent, dans le cadre des heures d'ouverture du périscolaire. Néanmoins, pour pouvoir être accueilli au périscolaire, même ponctuellement, l'enfant doit y être inscrit au préalable et les parents doivent avoir effectué la réservation au plus tard le jeudi de la semaine précédente. Ils doivent également, le jour même, donner à leur enfant un ticket adéquat correspondant au tarif de la période de prise en charge. Pour plus de renseignements,



veuillez contacter la mairie au 03 88 50 00 13 ou consultez le site de la commune « [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr) », à la rubrique « accueil périscolaire » où vous trouverez de plus amples renseignements ainsi que les documents d'inscription et de réservations.

# MAISONS FLEURIES

A la mi-août, le jury du concours communal des maisons fleuries a fait sa tournée dans les rues du village afin de repérer les maisons fleuries par leurs habitants et retenir celles qui seront primées. Les membres de jury emmené par l'adjoint au maire Fabien METZLER, parmi lesquels figuraient les gagnants du précédent concours, ont constaté une diminution du fleurissement des maisons, vraisemblablement due à un été maussade qui ne favorise guère la floraison. Néanmoins, le jury a pu apprécier quelques belles réalisations qui figureront au palmarès. Un palmarès qui sera dévoilé en janvier prochain lors de la présentation des vœux du maire au cours de laquelle les trois premiers du classement seront récompensés par un bon d'achat qui servira, n'en doutons pas, à préparer le prochain fleurissement de sa maison.



## La vie dans nos familles

### ♦ Armand ZAHNER a eu 80 ans

En ce début du mois d'août, le maire Guy ERNST, accompagné de ses adjoints Fabien METZLER et Jean-Paul WITZ, s'est rendu chez Armand ZAHNER à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire. C'est non sans une pointe d'émotion qu'il lui a présenté ses vœux au nom de la population de Heiligenberg.

C'est que Armand ZAHNER a marqué le village car il fut pendant 36 ans le maire de la commune. En effet, en 1965, alors âgé de 31 ans, il se présenta aux élections municipales et fut élu au poste de maire de la commune, une fonction qu'il occupa jusqu'en 2001, l'année où l'actuel maire Guy ERNST lui succéda. Une longévité remarquable qui lui valu d'être nommé maire honoraire de Heiligenberg en 2002.



Il faut dire qu'Armand ZAHNER fut à l'origine de bien des initiatives qui ont façonné le village d'aujourd'hui. Dès 1965, il lança la nécessaire construction du Foyer St Michel, salle socioculturelle et salle des fêtes qui a été rénovée et agrandie en 2008. En 1968, ce professeur d'allemand milita fortement pour le rapprochement franco-allemand en signant avec force et conviction le jumelage de sa commune avec celle de Heiligenberg en Allemagne, en écho avec son homologue badois Hugo Wegmann. Ce fut lui aussi qui, le premier, rendit honneur, cent ans après les événements du conflit franco-prussien de 1870, à l'attitude courageuse des habitants d'alors de sa commune qui ont vécu cette intense et exceptionnelle journée du 25 octobre 1870 où un ballon postal a atterri sur le sol de Heiligenberg avec trois militaires français à son bord.

Ce fut encore lui qui, dans un souci permanent d'améliorer l'approvisionnement de sa commune en eau potable, entreprit les travaux de captage de nouvelles sources, notamment celle du Kasperlehep dans le massif du Nideck, et l'agrandissement du réservoir de la commune avec des installations modernes.

Pour cet enfant du village, l'engagement au service de ses concitoyens avait commencé bien avant, car, très jeune, il fut notamment un actif donneur de sang, sapeur-pompier volontaire et fondateur d'un club local de football.

Ce long investissement personnel, Armand a pu le réaliser grâce au soutien indéfectible de sa famille, son épouse Denise et ses quatre enfants Patricia, Jean-Pascal, Régine et Elaine. Leurs 6 petits-enfants font également la joie du jubilaire.

Il a mené de front sa carrière professionnelle d'enseignant, puis de professeur de collège jusqu'en 1994, l'année où il a prit sa retraite en tant que principal adjoint du collège Freppel d'Obernai.

C'est donc avec une profonde gratitude que le maire actuel Guy ERNST lui a remis un cadeau en réaffirmant fortement l'attachement de la population de Heiligenberg à son ancien maire.

# Bribes d'Histoire

Notre église paroissiale qui se dresse fièrement au centre du village a été construite de 1865 à 1868. Pouvons-nous imaginer ce qu'a représenté une telle entreprise pour les quelques 265 habitants de Heiligenberg de cette époque ? Initier un tel projet demande un courage certain et une grande foi dans l'avenir. Une avenir dont on ne savait pas encore qu'il allait s'assombrir. Nous avons retrouvé un manuscrit rédigé vraisemblablement par le curé KIRST qui fut contemporain de cette réalisation. Nous publions ici fidèlement son récit afin que le lecteur puisse ressentir l'esprit de cette époque.

## Pose de la première pierre de la nouvelle église, le 15 octobre 1865.

« Depuis une douzaine d'années déjà, la commune de Heiligenberg désirait de construire une église neuve ; cette commune se trouve sur une élévation importante dans la vallée de la Bruche et l'église actuelle, trop petite, est placée sur une autre colline, c'est ce qui est gênant, pénible quelquefois, même dangereux pour les fidèles de s'y rendre, surtout en temps d'hiver par le verglas. Pour remédier à cet inconvénient l'on a fait des économies considérables pendant un certain nombre d'années pour enfin arriver à l'époque où les fonds communaux permettront d'entreprendre ladite construction et de bâtir une église gothique de style du XIII<sup>e</sup> siècle, plus vaste et au milieu de l'endroit. Cet heureux moment est enfin venu et la pierre fondamentale a été bénie et posée le 15 octobre 1865.

Espérons qu'avec l'aide de Dieu, cette œuvre pourra être achevée dans deux ans. Toute la commune attend ce moment avec impatience. Qu'il en soit ainsi. »



## Procès-verbal déposé dans le coffret de la première pierre, le 15 octobre 1865

« Procès-verbal de la pose de la pierre fondamentale de l'église de Heiligenberg le 15 octobre 1865

Sous le pontificat de Pie IX - André évêque de Strasbourg

Sous le règne de Napoléon III, empereur des Français - Migneret, préfet du Bas-Rhin

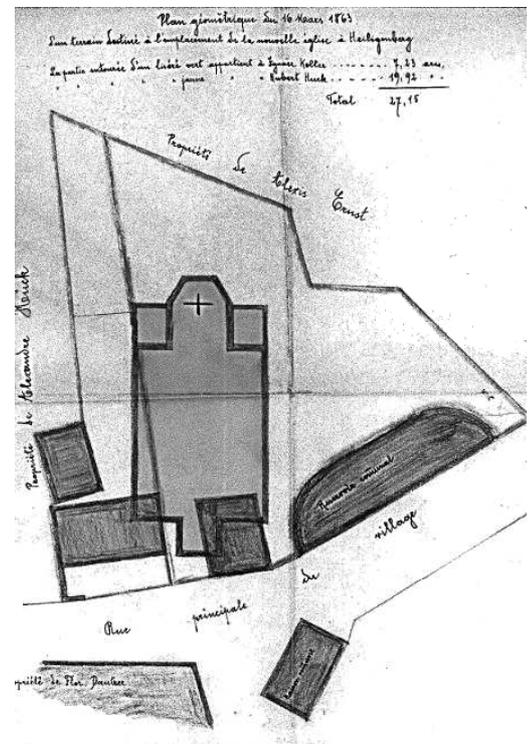
Dimanche 15 octobre 1865, en présence de Messieurs KÜBLER Balthazar maire, SIAT Hubert adjoint au maire, SCHULER Joseph, DIBINGER Gualbant, DANTZER Florent, HUCK Hubert, MORITZ Florent, ERNST Ignace, KELLER Augustin, ERNST Florian, membres du conseil municipal

Messieurs KIRST François-Joseph, curé de la paroisse, SCHULER Joseph président, (illisible) Arbogast, DANTZER Florent, HUCK Marie Josèphe, VETTER Adam trésorier, membres du conseil de fabrique

M. PHILIPPI Joseph, curé cantonal à Molsheim, assisté de Messieurs les abbés Joseph RIHN, vicaire à Still comme diacre ESCHBACH Florent séminariste natif de Still, comme sous diacre HASSELMANN Kilian, curé à Mutzig, MONSCH Ignace séminariste né à Dinsheim, les deux assistants à la cérémonie, UNGERER Émil curé à Dinsheim qui a prêché et expliqué les cérémonies de cette fête, en présence de tous les habitants de la commune, a procédé à la pose et à la bénédiction de la première pierre de l'église à élever d'après les plans et devis du 8 mai 1865, montant à 212 400 F dressés par M. MATUSZYNSKI architecte et approuvé par le préfet le 20 mai 1865.

Travaux adjugés le 23 juin 1865 par M. LAUER Philippe, entrepreneur demeurant à Strasbourg.

Tous les membres du conseil municipal, tous les membres du conseil de fabrique ainsi que tous les curés et abbés ci-dessus mentionnés ont signé ce procès verbal. »



Document d'archive intitulé : **document géométrique du 16 mars 1863**

# Dates à retenir

- **Samedi 8 novembre 2014** : Tournoi de belote organisé par l'association Le Montgolfier au Foyer St Michel
- **Mardi 11 novembre 2014** : Cérémonie de Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts
- **Vendredi 28 novembre 2014** : Marché de Noël organisé par l'association des Aventuriers Bricolos au Foyer St Michel
- **Dimanche 7 décembre 2014** : Fête de la St Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer St Michel
- **Dimanche 14 décembre 2014** : Fête des Aînés au Foyer St Michel
- **Vendredi 19 décembre 2014** : « Sous le sapin » proposé par l'Association Le Montgolfier au Foyer St Michel

## ETAT CIVIL

### ◆ **Naissances** : Nous accueillons parmi nous

- **TRIDON Kalinda**, née le 25 janvier 2014 à Schiltigheim, fille de M. et Mme Bernard TRIDON, 77A, rue Neuve
- **MEUNIER Raphaël**, né le 3 mars 2014 à Strasbourg, fils de M. Yannick MEUNIER et Mme Emilie BESSON, 54, rue du Château
- **GASSER Esteban Francis**, né le 5 mai 2014 à Schiltigheim, fils de M. Stéphane GASSER et Mme Stéphanie RISSER, 8A, rue Sefel
- **CARUSO Elya**, née le 25 juillet 2014 à Strasbourg, fils de M. Cédric CARUSO et Mme Natacha CHAUVET, 125, rue Niederweg
- **DURRENBERGER Lilian**, né le 28 juillet 2014 à Strasbourg, fils de M. et Mme Marien DURRENBERGER, 180, rue Dischelberg

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

### ◆ **Mariages**: Nous félicitons pour leur mariage :

- **Florian BARTHEL et Aline NONNENMACHER** qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 26 juillet, 165 impasse du Réservoir

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie commune.

### ◆ **Décès** : Nous déplorons le décès de :

- ❖ **MAYER Jean Germain**, 58, rue du Château, survenu le 22 janvier 2014
- ❖ **BATISTA épouse GONCALVES DE ASCENSAO Maria Joaquina**, 209, route Nationale, survenu le 23 février 2014
- ❖ **HUBER Paul**, 97, rue de la Batteuse, survenu le 8 mars 2014
- ❖ **GUTMANN épouse ESNAULT Aloysia**, 112, rue Principale, survenu le 2 avril 2014
- ❖ **GONCALVES de ASCENSAO Herminio**, 209, route Nationale, survenu le 17 juin 2014

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)

Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig**: [www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, BESSON Emilie, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

